

DECISION N° 28-2025

Portant validation de devis de la société SARL ETS DANTAN pour l'acquisition d'un broyeur de branches 3 points JENSEN A540 (occasion 2017) service espaces verts et chemins ruraux de la ville

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L.

2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;

Vu le devis SARL ETS DANTAN pour l'acquisition d'un broyeur de branches 3 points JENSEN A540 (occasion 2017) pour le service espaces verts et chemins ruraux de la ville.

Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider le devis n°65702 SARL ETS DANTAN d'un montant total de 11800 euros HT.

signé électroniquement le 20/02/2025,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

